

"La petite sauvage" s'apprivoise sur le Léman

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Film = Film Suisse : offizielles Organ des Schweiz. Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz**

Band (Jahr): - **(1935)**

Heft 32

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-733891>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DEUX GRANDS FILMS COMIQUES !

DEUX PROGRAMMES A GROSSES RECETTES !

Bout de Chou

avec **BACH, Pierre BRASSEUR, etc.**,
dont la Cinématographie Française écrit :

« Les films où paraît Bach sont assurés d'un grand succès, tant sa sympathique personnalité s'impose à tous. Il est ici dans un de ses meilleurs rôles, et ce film, sans grossièretés, basé sur une bonne situation de comédie, spirituellement dialogué, représente un effort dans la formule du film comique. »

Donc deux films comiques d'une action continue, qui feront le délice de vos spectateurs et votre satisfaction, parce que ces films complèteront certainement parmi ceux qui vous procureront vos meilleures recettes de la saison prochaine.

Son Excellence Antonin

avec **Raymond CORDY, Josette DAY, André BERLEY, etc.**,
dont Choisir écrit :

« Le scénario amuse. L'interprétation est menée avec beaucoup d'entrain et de bonne humeur. »

Location : R. STEFFEN

Chaussée Mon-Repos, 26 • LAUSANNE • 26, Chaussée Mon-Repos

TÉLÉPHONE 27.686

Le Conseil fédéral et le Cinéma

3 juillet. Une date mémorable, puisque, pour la première fois, nos très hautes Autorités ont daigné vouer au cinéma en Suisse une attention favorable ne se traduisant pas par de nouveaux impôts destinés à nous étrangler.

Donc, les principales personnalités du monde cinématographique, touristique et artistique ont eu au Palais fédéral un premier échange de vues, sous la présidence de M. le conseiller fédéral Etter. Voici d'ailleurs le communiqué officiel remis à l'issue de cette importante réunion :

Mercredi 3 juillet a siégé au Palais fédéral une conférence convoquée par le Département fédéral de l'intérieur, en vue de discuter de la situation actuelle du cinématographe suisse.

Diverses sections de l'Administration fédérale, les conférences de directeurs cantonaux de police et de l'instruction publique, les organisations de production, de financement, de location et de projection de films, une série d'associations culturelles suisses, de sociétés artistiques et littéraires, etc., étaient représentées.

M. Etter, conseiller fédéral, qui dirigeait les débats, déclina dans une allocution initiale le but de la conférence qui, dans le domaine du cinématographe, par une coopération de tous les groupements intéressés au film et par le travail communautaire entre l'initiative privée et l'Etat, conduira à un ordre qui apparait nécessaire tant au point de vue économique qu'au point de vue national et culturel. La création d'une chambre du film fédérale doit servir à ce but.

L'écrivain Max Frikart a relevé que les conditions précaires du cinématographe suisse entravent l'essor d'une industrie aussi importante au point de vue national. La population suisse entière et tous les milieux du cinématographe devraient résoudre en étroite collaboration ce problème d'une haute importance. Il s'agit de créer un art cinématographique qui soit l'expression de notre particularisme. Le film suisse

devrait posséder une note qui corresponde à notre nature. Il doit être intéressant pour le monde. Ce n'est qu'à ce moment qu'il aura un succès financier.

Une discussion utile et animée suivit cette conférence, discussion qui s'engagea notamment autour de la question de la création d'une industrie cinématographique suisse propre et du côté culturel du problème du cinématographe.

Tous les participants approuvèrent la création d'une chambre fédérale ou office du cinématographe et souhaitèrent une prompt réalisation de cette idée.

Le Département de l'intérieur instituera tout d'abord une commission d'étude. De plus une première sous-commission aura à examiner le côté économique et financier du problème. Une deuxième sous-commission s'occupera du côté culturel et scientifique de la question.

Il faut rendre hommage à M. le conseiller fédéral Etter pour la façon remarquable avec laquelle il a conduit les débats de cette première conférence. Ainsi le verbiage a été réduit dans de fortes proportions.

Et maintenant, il s'agit d'entrer dans la pratique. Chacun a son petit projet constructif ; plusieurs assistants, par contre, voyant déjà une menace à l'horizon, se demandent quelle sera la meilleure torpille.

Si tôt les vacances terminées, il est à souhaiter que l'on ne tardera pas à déployer une activité intense pour la réalisation d'une idée splendide. Faisons confiance à M. le conseiller fédéral Etter pour mener à bien la lourde tâche qui s'en vient d'entreprendre. Souhaitons-lui de s'entourer de collaborateurs compétents, impartiaux, désireux d'arriver au but le plus tôt possible et dans les meilleures conditions. Pour réussir une pareille entreprise, il faut des hommes actifs et non des rêveurs.

gard du film américain intitulé L'école de la beauté.

Le film intitulé Feu Toupinel ne peut être représenté publiquement sans avoir fait l'objet d'une décision préalable du Département de justice et police.

Le Département de justice et police du canton de Genève nous communique :

Nous avons l'honneur de vous faire connaître ci-après les décisions prises par notre Département en se référant aux préavis de la Commission cantonale de contrôle des films :

Les films suivants sont autorisés sans réserve :
Le mystérieux M. Wong, Les hommes en blanc, Bolero, Le déserteur.

« La Petite Sauvage » s'apprivoise sur le Léman

Le producteur Max Glass et le metteur en scène Jean de Limur ont terminé cette semaine, sur le lac Léman, les extérieurs de « La petite sauvage ».

Paulette Dubost, vedette féminine de cette production, y paraît sous les traits d'une jeune pensionnaire ayant quitté, pour une courte escapade, l'institution de jeunes filles où elle fait son éducation. Au cours d'une fête nocturne, se déroulant la nuit, elle trouvera, à bord d'une barque illuminée, celui qu'elle croit être le prince Charmant. Cette aventure lui vaudra les remontrances de son tuteur, prononcées en l'occurrence par le sympathique Pauley. Heureusement, dans ses malheurs, Paulette Dubost conservera l'amitié de son fidèle compagnon à quatre pattes, Jack, un fox-terrier papillon, d'une intelligence extraordinaire, qui trouvera dans l'adoration qu'il porte à sa maîtresse les meilleures inspirations pour lui venir en aide.

La troupe de cinéastes français vient de passer huit jours dans un grand hôtel de Vevey. C'est ainsi que les Veveysans eurent le privilège de voir dans leur ville plusieurs excellents artistes français tels que Larquey, Valentine Tessier, Alice Tissot, Pauley, Jean Weber et le metteur en scène de Limur.

De nombreuses vues ont été prises dans la région, notamment aux Péleades et au Mont Pélérin. Une scène importante a été jouée dans le jardin du pensionnat « La Romande », à côté du Grand Hôtel. Ce furent les jeunes pensionnaires qui firent la figuration. Elles s'y entendirent, paraît-il, à merveille et comblèrent de satisfaction le metteur en scène qui déclara n'avoir jamais trouvé, dans sa carrière, des amateurs jouant avec autant de naturel.

Nelson qui avait en partie la troupe fut l'objet d'une charmante réception des autorités de la ville et qu'acteurs et opérateurs se déclarèrent enchantés de leur séjour, se promettant de revenir le plus tôt possible sur la côte romande dont ils venaient de « découvrir les beautés », selon le mot de Limur, le metteur en scène.

La III^{ème} Exposition internationale d'art cinématographique à Venise

Tous ceux qui profiteront du splendide voyage à Venise pourront aller visionner les plus grandes productions cinématographiques du monde entier. En effet, voici les films qui ont été notifiés jusqu'au 15 juillet pour la III^{ème} Exposition internationale d'art cinématographique, à Venise :

Allemagne. — « Triomphe de la volonté », production Leni Riefenstahl ; « Hermine et les sept galants hommes », production Terra Film, régie Frank Wysbar ; « Le vieux et le jeune roi », production Deka Film ; « Le fils perdu », production Louis Trenker ; « Regine », « Peer Gynt », « Mains à l'œuvre », « Valse d'adieu », « Moi pour toi et toi pour moi », « Le sergent-major Schwenke », « Amphitryon », « Stralivari », « J'aime toutes les femmes ». Films documentaires : « L'Etat des fourmis », « Le roi de la forêt », « A travers l'Allemagne », « La vie sous les glaces », « La vie des papillons », « Vie rustique », « Le trésor d'argent de Lunebourg ».

Amérique. — « Boucles d'or », production Fox Film, avec Shirley Temple ; « La maison sur le fleuve », production Fox Film, avec Janet Gaynor ; « Becky Sharp », production R.K.O. Radio, régie Rouben Mamoulian, avec Miriam Hopkins ; « Strictement confidentiel », production Columbia, régie Frank Capra, avec Myrna Loy et Warner Baxter ; « Les enfants de Via Pal », production Columbia, régie Frank Borzage ; « Furie noire », production Warner Bros, régie Michael Curtiz, avec Paul Muni et Karen Morley.

En outre, les Artistes Associés ont annoncé deux films et des dessins animés de Walt Disney, la Paramount un film dont le titre n'a pas encore été indiqué, la Métro-Golwyn-Mayer deux films choisis parmi les plus réussis de la saison, en première vision pour le monde : « Anna Karénine », avec Greta Garbo et Frederic Marsh ; « China Seas », avec Jean Harlow, Wallace Beery et Clark Gable.

Angleterre. — « Bosambo », production London Film, régie Zotan Korda, avec Leslie Banks, Paul Robeson (Bosambo), Nina Mae McKinney ; « Clairvoyant », production Gainsborough, régie Maurice Elvey, avec Claude Reins et Fay Wray ; « Les 39 marches », production Gaumont British, régie Alfred Hitchcock, avec Robert Donat et Madeleine Carroll ; « Escape me never », production British and Dominions, régie Paul Czinner, avec Elisabeth Bergner. Film documentaire : « Chantier naval », prod. G. B. Instructional, direction Paul Rothe.

Autriche. — « Episode », production Walter Reisch, avec Paula Wessely ; « Seulement un comédien », production Horus Film, régie Erich Engel, avec Rudolf Forster et Cristl Mardaryn ; « Un diable d'homme », production Mondial Film, régie Geor Jacoby, avec Gustav Fröhlich et Lyda Baarova ; « Carmen », prod. Colibri Film, film à couleurs. Films documentaires : « Le Théâtre autrichien », production Selénophon ; « La Fête-Dieu », « Symphonie de village », « L'art baroque autrichien », « L'Autriche illustrée » (id.).

Espagne. — « La Dolorosa », production Madrid-Film, direction G. Gremillon, avec Rostia Diaz.

France. — Le ministre de l'Education nationale a dressé comme suit la liste des films qui seront soumis aux organisateurs du festival international du Cinéma de Venise et parmi lesquels seront choisies les productions qui représenteront le cinéma français à cette importante manifestation : « Grands films » : « Crimes et châtiments », « Le bonheur », « La dame aux camélias », « Le voyage imprévu », « Hito », « Maria Chapdelaine », « Tovaritch », « Marie-des-Angouisses », « La Mascotte ».

Documentaires ou courts métrages : « Mont Saint-Michel », « Le vieux château », « L'Hippocampe », « Le verrier Marinot », quelques films « Trois minutes », « Terre somnolente ».

Hollande. — « Le Hollandais volant », production Nederlandse Filmgenootschap ; « La Bonne-Espérance », production A. Banno-Actuelles-Films ; « Nederland », production Visie Film (documentaire) ; « La vieille ville », production Will Tuschinsky, direction Theo Gusten (docum.).

Indes. — « Amrit Manthan », production Motion Picture Society of India ; « La vie est une comédie » (idem).

Italie. — « Casta Diva », production Alleanza Cinematografica Italiana, avec Martha Eggerth ; « Passeport rouge », production Tirrenia Film, régie Guido Brignone, avec Isa Miranda, Cele Abba, Filippo Scelzo ; « Souliers au soleil », production Industria Cinematografica Italiana, régie Manso Elter, avec Nelly Corradi, Isa Pola, Cesco Baseggio ; « Flèche d'or », régie Corrado d'Errio ; « Je donnerai un million », régie G. L. Bregaglia, avec Edwige Fenech et Gianfranco Giachetti.

Palestine. — Film documentaire : « Travail », production Palestine Pictures Ltd., direction Paul Boroschek.

Pologne. — « Le jour de la grande aventure », production Panta-Film.

Suède. — Trois grands films spécifiés, Film documentaire : « La Venise du Nord », production Europa Film.

Suisse. — « Le masque éternel », production Progress Film, régie Werner Hochbaum.

Tchécoslovaquie. — « Et la vie continue », production Prag-Paris, avec Ita Rina.

Hongrie. — « Petite mère », production Universal Film ; « Rêves d'amour », production Attila Film ; « Budapest, la reine du Danube », production Universal Film (documentaire) ; « Halali », production Magyar Filmroda (docum.).

En deux mots...

— Le Cinéma Palace de Montreux a été repris par le propriétaire de l'immeuble. La direction en serait confiée à M. Moser.

— Le Studio 10 de Lausanne vient de tenter avec gros succès une expérience. Il a offert au public, de 23 h. 15 à 1 h. 30, un spectacle de tout premier ordre avec les meilleurs artistes du Théâtre de 10 heures de Paris. Le pianiste-fantaisiste-compositeur **Trémolo Ded Rysel**, aux épithètes fort drôles, **Jean Rieux** et ses mots croisés, le caricaturiste **Bradley, Claire Franco** et ses chansons réalistes, **Marcet Véru** et le fameux **Pierre Dac** nous firent assister à deux heures du meilleur cabaret montmartrois. Un triomphe à renouveler.

— Devant une salle archi-comble, **Lucienne Boyer** vient de réapparaitre au Capitole de Lausanne, pour la plus grande joie de ses admirateurs. Elle était en compagnie du joyeux **Mauricet**, un des meilleurs chansonniers du moment et que nous espérons voir bientôt en Suisse. L'orchestre tzigane **Iza Volpin** accompagnait avec talent Mme Boyer.

— Puisque nous sommes à Lausanne, signalons que le **Lumen** vient de passer entre les mains de l'**Office cinématographique**, sous la direction de M. Richard Lin. La salle subira de grosses transformations. Elle aura 800 places et sera rouverte à la fin de septembre.

— **Crime et châtiment** et **Maternité** seront deux des plus gros succès de la saison prochaine. Malgré la chaleur, **Maternité** fait des salles combles à Paris.

— On annonce la construction d'un nouveau cinéma à Genève.

Contrôle des films cinématographiques

Le Département de justice et police du canton de Vaud nous communique :

Concerner les films : **Compartment de dames seules, Le damné, L'école de la beauté, Feu Toupinel, Le Juif Süss, Sérénade à trois.**

Se référant aux préavis de la Commission cantonale de contrôle des films, le Département de justice et police a pris les décisions suivantes :

En application des dispositions des art. 14 et 15 nouveaux de l'arrêté du 4 octobre 1927 concernant les cinématographes et les dépôts de films, les films ci-après sont interdits sur tout le territoire vaudois :

Le damné (Hell Bund), production américaine. Tifani 2200 m. Motifs : Succession d'actes criminels exécutés avec un naturel inadmissible, comme si la vie ne comptait pas. Film « du milieu » absolument amoral. L'atmosphère est des moins recommandables.

Le Juif Süss (Jew Süß), production anglaise. British Gaumont. Motifs : Impression morbide, scènes d'un réalisme malsain et d'une brutalité inacceptable. Spectacle pouvant être considéré comme nuisible à la santé publique.

Les personnes qui feraient projeter les films interdits sous leur titre original ou sous un titre différent, s'exposent aux pénalités prévues aux art. 79 et suivants de l'arrêté précité.

L'interdiction d'admission des jeunes gens âgés de moins de 18 ans est étendue à l'égard des films suivants : **Compartment de dames seules** (prod. Paramount), et **Sérénade à trois** (film américain).

Il n'est pas pris de mesures spéciales à l'é-

III^{ME} FESTIVAL INTERNATIONAL D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE A VENISE**VOYAGE DE PROPAGANDE** Du 17 au 25 août **8 JOURS A VENISE** ET AU LIDOOrganisé par l'Agence de Voyages **SUISSE-ITALIE S. A., LAUSANNE**
sous le patronage du journal **Schweizer-FILM-Suisse**Renseignements et inscriptions au journal :
Torrioni 27, LAUSANNEDe LAUSANNE
Prix Fr. **188.-**